

Présentation de l'étude d'évaluation des pôles de compétitivité

12 décembre 2007

BCG

 **CM International**

Sommaire

Objectifs

Cadrage et organisation de la mission

Zoom sur l'évaluation du dispositif national

Zoom sur l'évaluation des pôles

Prochaines étapes

Les étapes de la politique des pôles de compétitivité

CIADT 14 septembre 2004 : lancement → appel à candidatures national

CIADT 12 juillet 2005 : labellisations

- Dispositif triennal (2006-2008) doté d'une enveloppe de l'Etat de 1,5 Md€ + cofinancements attendus des collectivités territoriales
- 67 pôles labellisés sur 105 candidatures reçues
- Groupe de travail interministériel (GTI) chargé de l'animation de la politique. DIACT et DGE secrétaires conjoints du GTI

23 juin 2007 : discours du président de la République au Bourget

- Annonce la pérennisation et le renforcement du dispositif de soutien aux pôles au-delà de 2008 à l'issue d'une « évaluation précise de l'action de chaque pôle ».

CIACT 5 juillet 2007 : confirmation de l'évaluation

- 71 pôles labellisés + suspension des labellisations jusqu'au terme de l'évaluation
- Deux volets de l'évaluation : dispositif de soutien + chacun des pôles

Les objectifs de l'évaluation

Apporter au Gouvernement une aide à la décision quant aux modalités de l'action publique en faveur des pôles de compétitivité

Deux objectifs de l'évaluation structurent les deux volets de l'étude

1. Eclairer le Gouvernement dans le choix des modalités de la poursuite de la politique au-delà de 2008
 - Analyse de la cohérence et de l'efficacité du dispositif de soutien
2. Reconduire et renforcer le soutien de l'Etat aux pôles ayant satisfait aux critères de l'évaluation
 - Analyse du niveau de structuration et des actions de chacun des 71 pôles

Conditions de l'évaluation

- **Analyse différenciée** selon le degré de maturité, la taille et le secteur de chaque pôle
- Évaluation comme **moteur de progrès** pour les pôles et les acteurs publics
- Importance de l'**animation territoriale** : services de l'Etat, collectivités...

La conduite de l'évaluation

Maître d'ouvrage : DIACT

Comité de pilotage

- Missions : participation à la sélection, suivi et validation des travaux
- Composition :
 - Membres GTI : DGE/Minefe, recherche, défense, agriculture, santé, Medad, budget, intérieur, CDC, ANR, OSEO-AII
 - Membres groupe des personnalités qualifiées (GPQ) et autres personnalités
 - Institutions : ARF, OCDE, AFII, CAS, CDIF

Cabinets retenus

- Boston Consulting Group associé à CM International

Sommaire

Objectifs

Cadrage et organisation de la mission

Zoom sur l'évaluation du dispositif national

Zoom sur l'évaluation des pôles

Prochaines étapes

Deux niveaux d'analyse qui s'enrichissent mutuellement

Evaluation des mesures nationales en faveur des pôles de compétitivité

Pertinence/cohérence

- Moyens affectés au regard des objectifs poursuivis
- Pertinence des trois catégories, zonage
- Cohérence avec les autres dispositifs visant à la stimulation de la R&D et de l'innovation
- Prise en compte des objectifs de dév. durable

Mise en œuvre

- Analyse des dispositifs mise en place (en regard des dispositifs prévus par les CIADT de 2004-05)
- Processus de sélection des pôles et projets – Modalités de financement
- Dispositif national de pilotage, animation régionale
- Système de suivi et d'évaluation des pôles

Premiers effets

- Résultats structurants pour les pôles et par thématique
- Attractivité des territoires
- Impact sur les synergies entre acteurs

Proposition d'amélioration
Scénarios d'évolution possibles

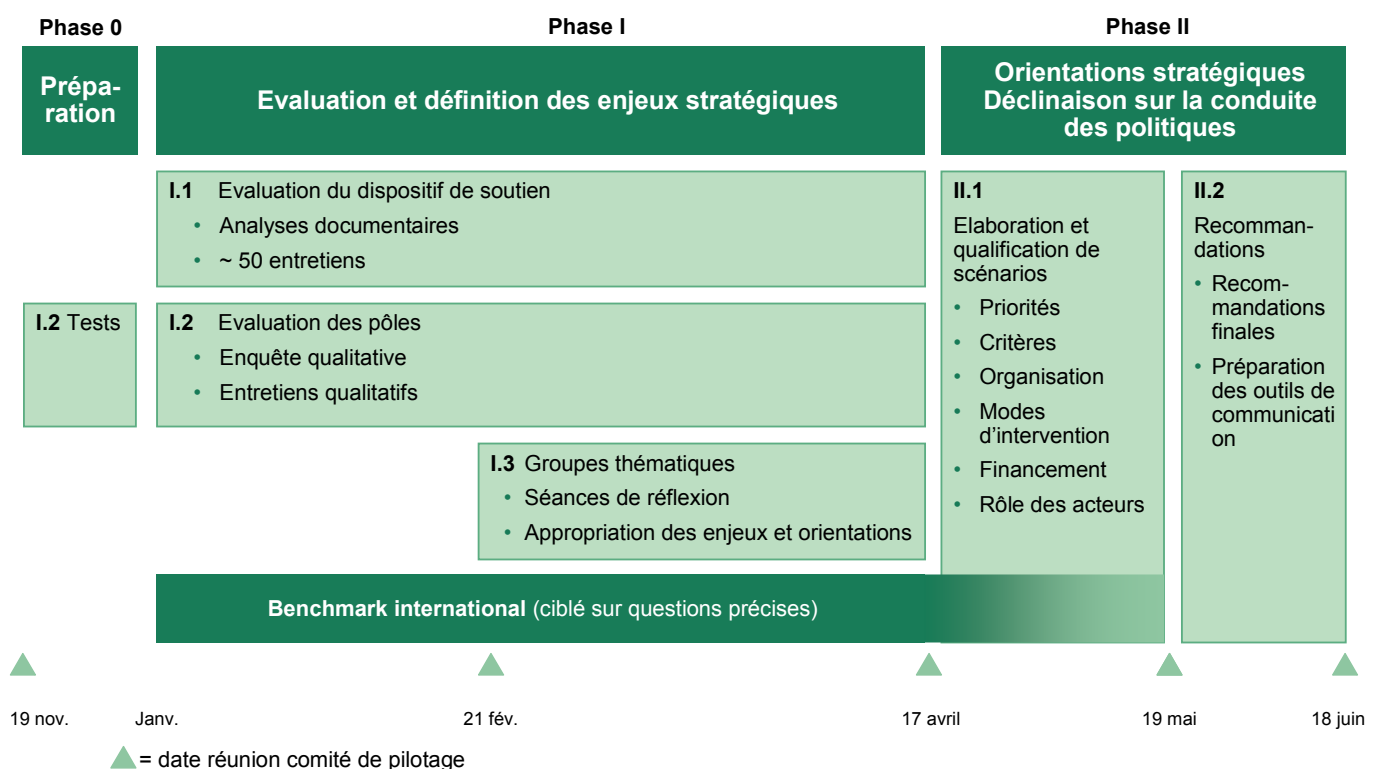
Evaluation de chaque pôle de compétitivité

Analyse spécifique par pôle, tenant compte de l'antériorité des collaborations, du contexte local et international et des financements mobilisés, et couvrant notamment :

1. Stratégie économique du pôle
2. Evolution du périmètre du pôle 2005-2008
3. Animation et gouvernance
4. Implication des PME et création d'entreprises
5. Développement des projets de R&D
6. Synergie entreprises – recherche – établissements de formation
7. Ancrage territorial et effet réseau
8. Rayonnement commercial et international
9. Enjeux ressources humaines et formation
10. Projets structurants
11. Intégration d'objectifs de développement durable

Synthèse détaillée par pôle
Vision transversale des pôles et recommandations détaillées

Organisation générale de la mission



Le récapitulatif des livrables

I – Evaluation du dispositif national

Une photographie du dispositif

- Monographie financière
- Photographie du rôle des acteurs et des fonctions remplies

Un bilan des forces et faiblesses

- Positionnement et priorités
- Mise en œuvre : actions, processus
- Rôle des acteurs
- Redondances, manques, clarifications
- Cohérence avec l'ensemble

II – Orientation pour l'évolution de la politique

Des scénarios qualifiés d'évolution du dispositif

- Objectifs
- Priorités stratégiques
- Rôle de l'Etat

Des recommandations opérationnelles au niveau de l'Etat, des pôles et des territoires

I – Evaluation des pôles

Une fiche signalétique par pôle

- Le niveau de structuration sur son territoire
- Les principaux résultats mis en perspective avec le dossier de candidature
- Les bonnes pratiques
- Les enjeux à venir / axes d'amélioration

Un panorama de l'évaluation sur plusieurs axes

Dysfonctionnements et points à creuser

Benchmarks internationaux

Après identification de sujets pertinents à la suite des premiers entretiens :

Étude comparative sur les politiques de soutien

Étude comparative sur les modes de fonctionnement des pôles

Identification de bonnes pratiques

Sommaire

Objectifs

Cadrage et organisation de la mission

Zoom sur l'évaluation du dispositif national

Zoom sur l'évaluation des pôles

Prochaines étapes

Lancement de l'évaluation nationale

Prise de contact avec les acteurs clés

Parties prenantes au dispositif des pôles et acteurs connexes

- Administrations centrales (GTI), services déconcentrés et Agences
- Collectivités territoriales
- Universités
- Organismes de recherche
- Entreprises
- Experts (économistes, géographes, sociologues)
- Capitaux-risqueurs
- Organismes professionnels
- ...

+ Interrogations des pôles sur le dispositif national lors des entretiens d'évaluation

Analyse des documents existants

Objectifs des entités publiques

- Lettre de mission des coordinateurs et des financeurs (lorsqu'elles existent)

Fonctionnement du dispositif

- Description des instances de décision et de coordination : membres, objectifs, interfaces mises en place entre les entités
- Détail des coûts de structure, des fonds à engager

Premier bilan d'activité

- Animation
- Financements
 - base de données des projets nombre et type de projets aidés par acteur
 - montant de subventions / aides remboursables par pôle et par acteur

Axes d'analyse prévisionnels de l'évaluation nationale

Pertinence / cohérence

Pertinence

- Typologie des projets / services non couverts
 - type de technologie
 - type de projet
 - type d'acteurs
- Prise en compte des objectifs de développement durable

Cohérence

- Rôles et attributions de chaque acteur
- Zones de recoupement éventuelles avec d'autres dispositifs
- Synergies avec d'autres dispositifs

Mise en œuvre du dispositif

Coordination entre les acteurs

- Interfaces entre acteurs nationaux, processus d'échange et de décision en place
- Focus sur les interactions entre le dispositif national et l'animation régionale
- Effectivité de la participation de chaque type d'acteurs

Sélection des pôles

- Cohérence des critères avec les objectifs nationaux en matière d'innovation et de compétitivité
- Clarté du processus
- Pertinence du zonage
- Pertinence des 3 catégories

Promotion des pôles

- Pertinence du ciblage, outils et intensité
- Focus sur l'international
- Vision partenariale entre pôles
- Intégration dans les autres dispositifs

Vision nationale sur la sélection et labellisation des projets

- Réactivité
- Pertinence des critères
- Transparence
- Gestion de la confidentialité

Financement

- Impact de la labellisation sur l'obtention des financements : effet d'entraînement

Premiers résultats

Impact sur la compétitivité

- Niveau de dépenses R&D
- Positionnement international (brevets, parutions, réseaux scientifiques etc.)
- Capital humain

Capacité à dégager des synergies entre acteurs sur les territoires

- Dynamique de la part du financement privé
- Implication des PME

Attractivité du territoire

- Créations et implantation d'entreprises, création d'emploi
- Projets structurants
- Evolution des IDE

Éléments d'un rapport coût-bénéfices

- Frais de fonctionnement et d'animation
- Financements

Sommaire

Objectifs

Cadrage et organisation de la mission

Zoom sur l'évaluation du dispositif national

Zoom sur l'évaluation des pôles

Prochaines étapes

La grille d'évaluation reprend les 11 axes d'évaluation du cahier des charges regroupés en 7 thèmes

Rappel des 11 axes d'évaluation des pôles du cahier des charges

Stratégie économique du pôle
Rayonnement commercial et international
Animation et gouvernance
Evolution du périmètre du pôle 2005-2008
Développement des projets de R&D
Synergie entreprises – recherche – établissements de formation
Ancrage territorial et effet réseau
Projets structurants
Enjeux ressources humaines et formation
Implication des PME et création d'entreprises
Intégration d'objectifs de dév. durable

7 thèmes pour la collecte préliminaire d'information et les entretiens (décomposés en variables et indicateurs détaillés)

Stratégie

Gouvernance et animation

Gestion des projets R&D

Ancrage territorial

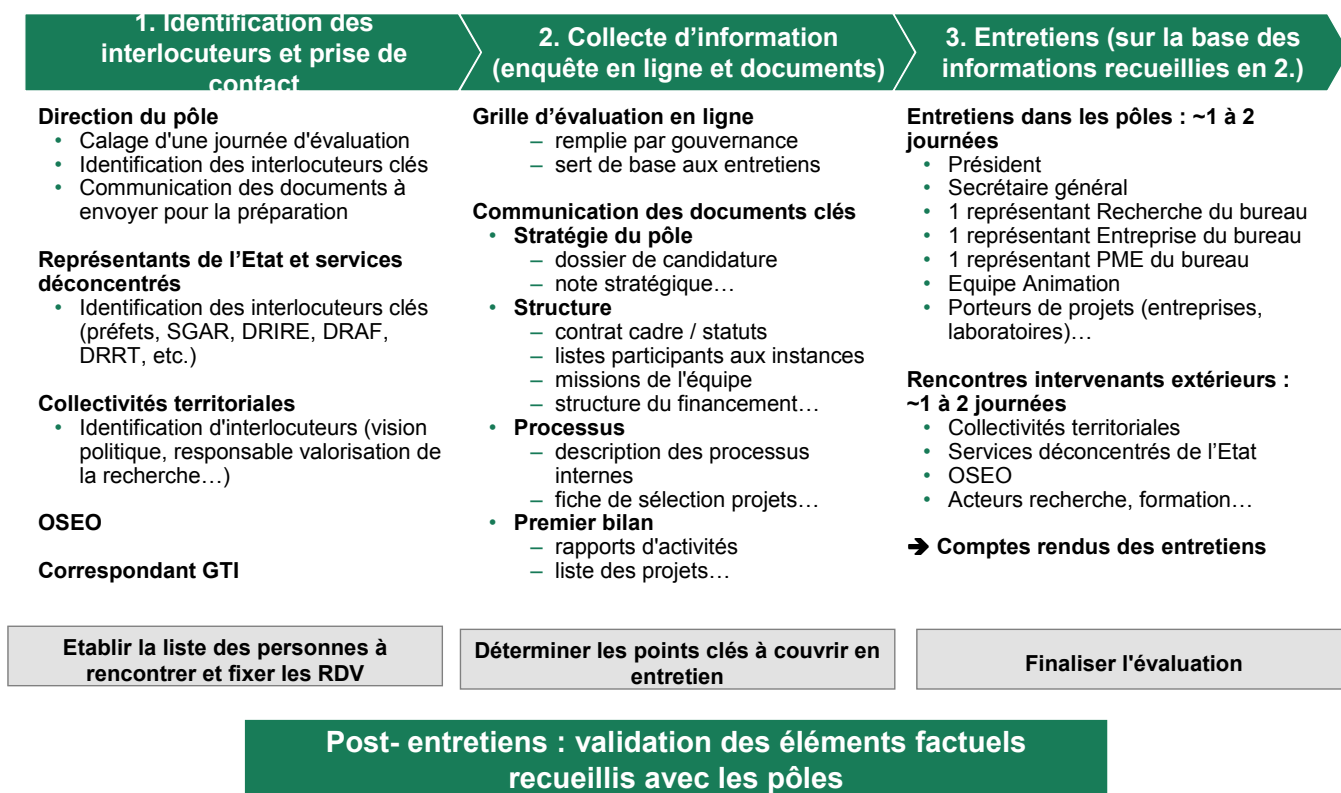
Gestion des compétences

Implication des PME

Prise en compte du développement durable

Processus type pour l'évaluation d'un pôle

A confirmer à la suite de la phase test



Sommaire

Objectifs

Cadrage et organisation de la mission

Zoom sur l'évaluation des pôles

Prochaines étapes

Prochaines étapes de l'évaluation des pôles

Décembre

- Test du questionnaire auprès des 4 pôles pilote : Mer Bretagne, Mer PACA, Vitagora, Systematic
- Premières prises de rendez-vous avec les pôles, services de l'Etat et collectivités
- Validation de la grille d'évaluation finale

Début janvier (prévision : semaine du 7 janvier)

- Communication de la grille d'évaluation aux pôles et aux interlocuteurs identifiés
- Communication du calendrier prévisionnel d'interrogation des pôles
- Ouverture de l'enquête en ligne à tous les pôles

Janvier à fin avril

- Analyse des documents transmis et des réponses à l'enquête en ligne
- Entretiens (prévision : à partir de la semaine du 14 janvier pour les premiers)

Principes retenus pour déterminer l'ordre d'interrogation des pôles :

- 1) Regroupement des pôles par région
- 2) Régions des pôles labellisés le 5 juillet 2007 interrogées en dernier